

Type assurance-vie

Un contrat assurance-vie soumis au droit belge où le preneur d'assurance peut faire des investissements dans des fonds personnalisés de la branche 23. L'application éventuelle de ce type d'investissement est attestée par le Certificat Personnel. Le risque de capital et le risque de rendement sont exclusivement à la charge du Preneur d'assurance.

Garanties

En cas de décès de l'Assuré, les bénéficiaires en cas de décès reçoivent la réserve. Il est possible de souscrire à une garantie supplémentaire en cas de décès. Dans ce cas, la Société paie au bénéficiaire en cas de décès la réserve, plus la garantie supplémentaire. Pour les contrats avec une date de fin, en cas de vie de l'Assuré, le bénéficiaire en cas de vie reçoit de l'assuré la réserve à la date convenue. Le contrat prend toujours fin en cas de décès de l'assuré/des assurés. La réserve mathématique et les garanties supplémentaires au décès sont versées au(x) Bénéficiaire(s) en cas de décès.

Public cible

Cette assurance cible des personnes expérimentées riches (Qualified Investors) qui souhaitent investir selon une stratégie adaptée et personnalisée et souhaitent bénéficier des avantages d'une assurance-vie branche 23 en ce qui concerne entre autres la planification patrimoniale. L'horizon d'investissement recommandé dépend de la stratégie choisie. La Compagnie conseille cependant de toujours prévoir un horizon de placement d'au moins 8 ans.

Fonds et stratégie

Dans le cadre de ce contrat, le Preneur d'assurance peut investir dans un certain nombre de fonds personnalisés gérés par un gestionnaire de fonds désigné par le Preneur d'assurance. Le Gestionnaire de fonds suivra une stratégie adaptée pour ce/ces fonds sur base du profil d'investissement du Preneur d'assurance. Vous pouvez obtenir un aperçu des gestionnaires de fonds et leurs stratégies proposées dans l'annexe 1 de la Fiche d'Info Financière.

Profil d'investissement- Très défensif		Classe de risque:		0	1	2	3	4	5	6
max. 100% Cash	max. 100% obligations	max. 0% actions	max. 0% gestion alternative							
La protection de votre capital est importante pour vous. Vous voulez investir mais vous ne prenez pas de risque. Vous raisonnez à court terme et vous choisissez les formes d'investissement classiques et vous souhaitez toujours pouvoir disposer de votre patrimoine. Dans ce profil d'investissement, il est conseillé de seulement investir dans des fonds avec une classe de risque égale ou inférieure à la classe 1.										
Profil d'investissement -		Classe de risque:		0	1	2	3	4	5	6
max. 100% Cash	max. 100% obligations	max. 25% actions	max. 0% gestion alternative							
Vous êtes un investisseur (très) prudent. La protection de votre capital est importante pour vous, mais vous souhaitez quand même un rendement raisonnable pour vos investissements, même si vous êtes réticent concernant les risques. Dans ce profil d'investissement, il est conseillé de seulement investir dans des fonds avec une classe de risque égale ou inférieure à la classe 2.										
Profil d'investissement - Neutre		Classe de risque:		0	1	2	3	4	5	6
max. 100% Cash	max. 100% obligations	max. 50% actions	max. 25% gestion alternative							
Vous cherchez un bon mélange entre risque et rendement. Vous voulez un rendement plus que moyen et vous êtes prêt à prendre un certain risque. Vos investissements sont un investissement dans l'avenir (proche), une poire pour la soif. Dans ce profil d'investissement, il est conseillé de seulement investir dans des fonds avec une classe de risque égale ou inférieure à la classe 3.										
Profil d'investissement -		Classe de risque:		0	1	2	3	4	5	6
max. 100% Cash	max. 100% obligations	max. 75% actions	max. 50% gestion alternative							
Vous avez une bonne compréhension des marchés, des opportunités d'investissement et des risques y afférents. Vous investissez à long terme et n'avez pas besoin immédiatement des actifs investis, même en cas de dépenses imprévues. Vous cherchez un rendement sensiblement plus élevé, mais vous restez un investisseur avisé. Vous gardez votre calme en période de turbulence des marchés et vous n'ignorez pas que les bons investissements peuvent également subir des baisses intermédiaires. Même si vous osez prendre des risques importants, une partie de votre actif reste investie en toute sécurité. Dans ce profil d'investissement, il est conseillé de seulement investir dans des fonds avec une classe de risque										
Profil d'investissement- Très dynamique		Classe de risque:		0	1	2	3	4	5	6
max. 100% Cash	max. 100% obligations	max. 100% actions	max. 100% gestion alternative							
Vous avez une bonne compréhension des marchés, des opportunités d'investissement et des risques y afférents. Vous investissez à long terme et n'avez pas besoin immédiatement des actifs investis, même en cas de dépenses imprévues. Vous cherchez un rendement sensiblement plus élevé, mais vous restez un investisseur avisé. Vous gardez votre calme en période de turbulence des marchés et vous n'ignorez pas que les bons investissements peuvent également subir des baisses intermédiaires. Même si vous osez prendre des risques importants, une partie de votre actif										

Rendement

Le rendement du fonds personnalisé dépend de la constitution sous-jacente du fonds géré par le gestionnaire de fonds désigné sur base du profil de risque du Preneur d'assurance. La Compagnie ne garantit cependant pas le rendement du/des fonds personnalisé(s) sous-jacents, ni des valeurs sous-jacentes.

Rendement du passé

Le Contrat est toujours libellé en EU. Les valeurs sous-jacentes peuvent cependant être exprimées dans d'autres devises. La date de constitution du fonds est la date de l'entrée en vigueur du Contrat. Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir.

1 Cette fiche info financière décrit les modalités de produit applicables au 01/09/2017. Valable jusqu'au 31/12/2017.

Dépenses

Pour ce fonds, des frais sont facturés pour, entre autres, la constitution, la gestion en l'administration du fonds. Ces frais sont décrits en détail dans le Règlement de Gestion du fonds et sur le Certificat Personnel. Les frais dépendent de plusieurs facteurs, mais ne peuvent jamais s'élever à plus que les maximums suivants:

Taxes/impôts:	Une fois 2,00% / 4,40%	Frais de gestion (variable):	Max. annuel 1,50% (minimum 1080 EUR)
Frais de dossier :	Une fois 50 EUR (forfaitairement)		
Frais d'entrée/frais d'établissement (1)(2):	max. 5,00%	Frais de switch:	max. 0,25 % (switch-out)
Frais de gestion financière:	Max. annuel 1,00%	Frais de rachat (3):	75 EUR par rachat

(1) Au début, le Preneur d'assurance a le choix entre un droit d'entrée unique ou des frais d'établissement échelonnés sur une période de 5 ans

(2) Les frais d'établissement peuvent sur une période de 5 ans être facturés mensuellement par le biais de déduction des unités au Contrat.

(3) Outre les frais de rachat, une déduction proportionnelle du solde des coûts d'établissement peut être facturée. Tous les frais liés au fonctionnement du fonds (frais de dépôt, taxes, frais de transaction, calculs de la valeur d'inventaire, etc.) sont à charge du fonds.

Entrée /Souscription

La souscription à ce fonds peut se faire sous forme de versements libres, ou, moyennant accord préalable de la Société, sous la forme de transcription de fonds sur un numéro de compte à communiquer par la société. Le Contrat prend effet à la dernière de ces deux dates: la date valeur de réception de la prime ou la date de réception des documents requis, complétés, signés et datés. Ensuite, la Société investira la prime au plus tard 30 jours après.

Durée

Le Contrat prend fin au moment du décès de l'Assuré ou, s'il est antérieur, au terme prévu du Contrat. La durée recommandée dépend du profil d'investissement du Preneur. La Compagnie conseille cependant de toujours prévoir un horizon de placement d'au moins 8 ans.

Valeur d'inventaire

La valeur d'inventaire initiale s'élève à 1 000 EUR par unité. Le fonds est noté le dernier jour bancaire ouvrable du mois. Chaque année, une publication sera préparée dans laquelle les perspectives passées et futures de l'objectif de placement seront expliquées fonds par fonds. La valeur d'inventaire et un état actuel du Contrat sont disponibles sur simple demande.

Prime

La prime est unique, mais des versements supplémentaires sont possibles. Versements libres (taxe et frais inclus) se font par virement au compte KBC 733-0172026-75, IBAN BE05 7330 1720 2675, BIC KREDBEBB.

- Prix d'achat initial: min. 100 000 EUR
- Versements supplémentaires: min. 10 000 EUR
- Par le biais de transfert de portefeuille (le numéro de compte est mis à disposition moyennant accord préalable de la Société)

Fiscalité

Chaque impôt ou taxe, actuel ou futur, applicable au Contrat est à charge du Preneur d'assurance ou du Bénéficiaire/des Bénéficiaires. Les primes sont soumises à la taxe d'assurance de 2,00% pour les résidents Belges (personnes morales 4,40%). Il n'y a pas d'avantage fiscal sur les primes versées. Les produits branche 23 ne sont en principe pas soumis au précompte mobilier.

Les informations susmentionnées sont fournies à titre strictement indicatif, sous réserve d'éventuelles modifications et/ou d'interprétation de la réglementation/législation fiscale.

Rachat/reprise :

Le formulaire de rachat doit parvenir à la Compagnie au plus tard 10 jours avant la date de valeur d'inventaire auquel le rachat sera exécuté. Sinon, le rachat aura lieu à la valeur d'inventaire suivante. Si le rachat du fonds sous-jacent ne peut pas être exécuté, la Compagnie se réserve le droit de prolonger ce délai, ou, à la demande du Preneur d'assurance, exécuter le contrat moyennant le transfert des pièces sous-jacentes. Les frais liés au transfert sont dans ce cas à charge du Preneur d'assurance. Le paiement sera effectué endéans le mois qui suit la réalisation des actifs.

Après la première année du Contrat, la Compagnie autorise le Preneur d'assurance à effectuer, une fois par an un rachat de maximum 10% de la réserve, sans frais de rachat ou déduction proportionnelle pour les frais d'établissement. Dans tous les autres cas, les frais de rachat et / ou une déduction proportionnelle des fonds pour les frais d'établissement peuvent être facturés avant le paiement du montant de rachat.

Les rachats partiels, avec ou sans frais de rachat, sont toujours possibles tant que la réserve minimale s'élève à 10.000 EUR. Un rachat partiel à la suite duquel la réserve serait inférieure à 10.000 EUR, peut mener à la cessation du Contrat.

Transfert de fonds

Le formulaire de switch doit parvenir à la Compagnie au plus tard 10 jours avant la date de valeur d'inventaire auquel le switch sera exécuté. A défaut de cela, le rachat aura lieu à la valeur d'inventaire suivante. Si le rachat du fonds sous-jacent ne peut pas être exécuté, la Compagnie se réserve le droit de prolonger ce délai. Les frais liés au transfert sont dans ce cas à charge du Preneur d'assurance. Le Preneur d'assurance peut toujours effectuer un transfert entre les différents fonds. La réserve après le switch doit s'élever pour chaque fonds à minimum

100.1 EUR par fonds personnalisé. Un switch-in a lieu après déduction d'éventuels frais de switch, à la première valeur d'inventaire après exécution du switch-out.

Information

Le Preneur d'assurance reçoit 1 fois par an un relevé de compte. Il comporte, entre autres, la valeur du Contrat, les déductions fiscales et autres déductions. Chaque année, une publication sera préparée dans laquelle les perspectives passées et futures de l'objectif de placement seront expliquées fonds par fonds. Les Conditions Générales, Règlements de gestion des branches 21 et 23 et la Fiche Info Financière sont disponibles sur le site web www.patronale

[-life.be](http://www.patronale-life.be), ou peuvent être obtenus sur simple demande. Ces documents font partie des informations précontractuelles et doivent être lus attentivement par le preneur d'assurance avant de souscrire au produit.

Avertissement

Chaque décision d'acheter, de souscrire, d'adhérer à, d'accepter, de signer ou d'ouvrir le produit d'assurance doit être basée sur une analyse complète de tous les documents pertinents contenant des informations contractuelles ou précontractuelles. Conformément à la réglementation en vigueur, la présente fiche d'information n'a pas été soumise à l'approbation préalable de la FSMA.

Facteurs de risque

Les assurances-vie de la branche 23 peuvent impliquer certains risques :

- Le capital versé dans l'assurance-investissement n'est pas garanti;
- Le rendement dépend des fonds d'investissement internes. Dès lors, le rendement n'est pas garanti et peut aussi être négatif.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les réclamations éventuelles peuvent être envoyées à : Patronale Life NV, gestion des réclamations, rue Belliard 3 à 1040 Bruxelles (e-mail : klachten@patronale-life.be). Si le preneur d'assurance n'a pas obtenu de solution adéquate, il peut s'adresser à l'Ombudsman des assurances, square Meeûs 35 à 1000 Bruxelles (e-mail : info@ombudsman.as).

Patronale Life SA, entreprise d'assurance de droit belge, dont le siège social est situé à 1040 Bruxelles, rue Belliard 3, inscrite à la BCE sous le numéro 0403.288.089 RLP et admise par la Banque Nationale de Belgique sous le code 1642 pour les branches 21, 23 et 26.

MIM3 - revenu fixe

Classe de risque: 0 1 2 3 4 5 6

L'objectif principal de ce fonds est la conservation du capital. Les risques de placement et les fluctuations du cours seront évités dans la mesure du possible. Les investissements se font dans des valeurs liquides, des obligations, des instruments de marché monétaires, des produits fiduciaires (rendements à taux fixes) et des produits structurés à capital garanti à 100 % (Émetteur: min. AA). Des investissements dans des fonds qui investissent à leur tour dans les produits financiers susmentionnés entrent également en ligne de compte.

Gestionnaire de Fortune:	MIM3	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank KBC securities Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg
Frais gestion de patrimoine:	>100 000 EUR: 0,15% (hors tva)		
Coût banque de dépôt	0,10 %		

Fuchs & Associés – Conservatif

Classe de risque: 0 1 2 3 4 5 6

100% monétaire et obligations Cette stratégie vise à conserver le capital investi avec la plus grande sécurité grâce au choix judicieux des débiteurs.

Gestionnaire de Fortune:	Fuchs & associés	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank KBC securities Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg
Frais gestion de patrimoine:	>100.000 EUR: 0,30% (hors tva)		
Coût banque de dépôt	0,10 %		

MC - RP1

Classe de risque: 0 1 2 3 4 5 6

Investissements à risque bas: 100%

Gestionnaire de Fortune:	Merit Capital	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank KBC securities Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg
Frais gestion de patrimoine:	<1.000.000 EUR: 0,40% (hors tva) >1.000.000 EUR: 0,30% (hors tva)		
Coût banque de dépôt:	0,10 %		

MIM3 - Conservatif

Classe de risque 0 1 2 3 4 5 6

L'objectif principal de ce fonds est la conservation du capital. Le risque lié aux investissements et les fluctuations boursières sont tolérés dans une certaine mesure. Les investissements sont essentiellement effectués dans des valeurs liquides, produits structurés à capital garanti min.75 % (Émetteur: min.AA), obligations, produits fiduciaires (à taux fixes) et instruments monétaires. Des investissements dans des fonds collectifs qui à leur tour investissent principalement dans les produits susmentionnés, avec un pourcentage limité investi en actions ou d'autres valeurs, sont également éligibles dans ce profil.

Gestionnaire de Fortune:	MIM3	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank KBC securities Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg
Frais gestion de patrimoine:	>100 000 EUR: 0,25% (hors tva)		
Coût banque de dépôt:	0,10 %		

Fuchs & Associés – Prudent

Classe de risque: 0 1 2 3 4 5 6

Jusqu'à 30% actions ou son équivalent Cette stratégie vise la sécurité et la prudence grâce au pourcentage élevé de fonds d'investissement estimés sans risque, tout en visant un meilleur rendement par l'introduction des actions et des obligations qui y sont rajoutés.

Gestionnaire de Fortune:	Fuchs & associés	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank
--------------------------	------------------	-------------------------------	-----------

Frais gestion de patrimoine:	>100.000 EUR: 0,30% (hors tva)
Coût banque de dépôt:	0,10 %

KBC securities
Banque de Luxembourg (BDL)
ING Luxembourg

Investissements à risque	: 90 - 100%	Investissements à risque moyen: 0 - 25%	Investissements à risque élevé: 0 - 10%
Gestionnaire de Fortune:	Merit Capital	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank KBC securities Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg
Frais gestion de patrimoine:	<1.000.000 EUR: 0,40% (hors tva) >1.000.000 EUR: 0,30% (hors tva)		
Coût banque de dépôt	0,10 %		

MIM3 - Équilibré

Ce profil cherche un bon mélange entre stratégie (revenu fixe) et (Croissance). Le risque lié aux investissements et les fluctuations boursières sont tolérés dans une certaine mesure. Les investissements dans ce profil seront comme suit. Jusque 50% dans des valeurs liquides, des obligations, des instruments de marché monétaires, structurés à capital garanti à min. 75 % (Émetteur: min. AA) ou produits fiduciaires. Jusqu'à 50 % en actions et équivalents, matières premières, fonds alternatifs (2ème génération) ou produits structurés avec ou sans capital garanti. Des investissements dans des fonds collectifs qui investissent à leur tour dans les produits financiers susmentionnés sont également éligibles.

Gestionnaire de Fortune:	MIM3	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank KBC securities Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg
Frais gestion de patrimoine:	>100 000 EUR: 0,35% (hors tva)		
Coût banque de dépôt:	0,10 %		

Fuchs & Associés – équilibré

Jusqu'à 50% actions ou son équivalent. Stratégie qui offre la sécurité à moyen terme avec la possibilité de participer à la croissance des marché des actions. Répartition équilibrée entre la qualité des débiteurs et la plus-value des actions.

Gestionnaire de Fortune:	Fuchs & associés	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank KBC securities Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg
Frais gestion de patrimoine:	>100.000 EUR: 0,40% (hors tva)		
Coût banque de dépôt:	0,10 %		

MC – RP3

Investissements à risque bas	: 70 - 100%	Investissements à risque moyen: 0 - 50%	Investissements à risque élevé: 0 - 30%
Gestionnaire de Fortune:	Merit Capital	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank KBC securities Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg
Frais gestion de patrimoine:	<500.000 EUR : 0,60% (hors tva) <1.000.000 EUR: 0,50% (hors tva) >1.000.000 EUR: 0,40% (hors tva)		
Coût banque de dépôt:	0,10 %		

MIM3 - Croissance

Ce profil vise une croissance du capital. Le preneur d'assurance accepte de prendre quelques risques d'investissement et de fluctuations boursières dans ce profil. Les investissements se font en actions et valeurs similaires, matières premières, fonds alternatifs (2eme génération) et produits structurés avec/sans garantie de capital (Émetteur : min. A). Des investissements dans des fonds collectifs qui investissent à leur tour dans les produits financiers susmentionnés sont également éligibles dans ce profil.

Gestionnaire de Fortune:	MIM3	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank
<u>Frais gestion de patrimoine:</u>	>100 000 EUR: 0,45% (hors tva)		KBC securities
Coût banque de dépôt	0,10 %		Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg

Fuchs & Associés – Dynamique

Classe de risque: 0 1 2 3 4 5 6

Jusqu'à 75% actions ou son équivalent Le profil vise une plus-value à long terme en comptant principalement sur les cotations boursières et en contrôlant en même temps la qualité des investissements ainsi que leur pondération sectorielle et monétaire.

Gestionnaire de Fortune:	Fuchs & associés	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank KBC securities Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg
Frais gestion de patrimoine:	>100.000 EUR: 0,50% (hors tva)		
Coût banque de dépôt	0,10 %		

MC – RP4

Classe de risque: 0 1 2 3 4 5 6

Investissements à risque bas : 50 - 100%

Investissements à risque moyen: 0 - 100%

Investissements à risque élevé: : 0 - 50%

Gestionnaire de Fortune:	Merit Capital	Banques de dépôt disponibles	Binckbank KBC securities Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg
Frais gestion de patrimoine:	<500.000 EUR : 0,60% (hors tva) <1.000.000 EUR: 0,50% (hors tva) >1.000.000 EUR: 0,40% (hors tva)		
Coût banque de dépôt	0,10 %		

MIM3 - Actions

Classe de risque 0 1 2 3 4 5 6

Ce Profil vise une croissance du capital. Le preneur d'assurance accepte dans ce profil des risques d'investissement très élevés et des fluctuations importantes. Les investissements peuvent se faire à 100 % dans des actions ou valeurs similaires, matières premières, fonds alternatifs (2eme la génération) et produits structurés avec/sans garantie de capital (Émetteur: min. A). Des investissements dans des fonds collectifs qui investissent à leur tour dans les produits financiers susmentionnés sont également éligibles dans ce profil.

Gestionnaire de Fortune:	MIM3	Banques de dépôt disponibles	Binckbank KBC securities Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg
Frais gestion de patrimoine:	>100 000 EUR: 0,60% (hors tva)		
Coût banque de dépôt:	0,10 %		

Fuchs & Associés – Agressif

Classe de risque: 0 1 2 3 4 5 6

Jusqu'à 100% actions ou son équivalent Stratégie qui vise un résultat non négligeable. Cette politique d'investissement fait usage de tous les instruments à la disposition de l'investisseur. Le potentiel de la plus-value est plus grand, mais les risques liés aux investissements ne peuvent pas être négligés.

Gestionnaire de Fortune:	Fuchs & associés	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank KBC securities Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg
Frais gestion de patrimoine:	>100.000 EUR: 0,60% (hors tva)		
Coût banque de dépôt:	0,10 %		

Investissements à risque bas : 40 - 100%

Investissements à risque moyen: 0 - 100%

Investissements à risque élevé: : 0 - 60%

Gestionnaire de Fortune:	Merit Capital	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank
Frais gestion de patrimoine:	<500.000 EUR : 0,70% (hors tva) <1.000.000 EUR: 0,60% (hors tva) >1.000.000 EUR: 0,50% (hors tva)		KBC securities Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg
Coût banque de dépôt:	0,10 %		

MC – RP6

Investissements à risque bas : 20 - 100%

Investissements à risque moyen: 0 - 100%

Classe de risque: 0 1 2 3 4 **5** 6

Investissements à risque élevé: : 0 - 80%

Gestionnaire de Fortune:	Merit Capital	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank KBC securities Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg
<u>Frais gestion de patrimoine:</u>	<500.000 EUR : 0,70% (hors tva) <1.000.000 EUR: 0,60% (hors tva) >1.000.000 EUR: 0,50% (hors tva)		
Coût banque de dépôt	0,10 %		

MIM3 - Stratégie adaptée

Classe de risque: 0 1 2 3 4 5 **6**

Ce profil permet au preneur d'assurance, ensemble avec le Gestionnaire de Fortune, de donner une concrétisation complètement personnelle au fonds. Le preneur d'assurance accepte tous les risques d'investissement et les fluctuations liés à la concrétisation du fonds choisi. Il peut aussi bien faire des investissements en ligne directe que dans des fonds et les produits structurés avec la distribution égale de l'actif.

Gestionnaire de Fortune:	MIM3	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank KBC securities Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg
<u>Frais gestion de patrimoine:</u>	>100 000 EUR: 0,15% - 0,60% (hors tva)		
Coût banque de dépôt	0,10 %		

Fuchs & Associés – Composition libre

Classe de risque: 0 1 2 3 4 5 **6**

Ce profil permet au preneur d'assurance, ensemble avec le Gestionnaire de Fortune, de donner une concrétisation complètement personnelle au fonds. Le preneur d'assurance accepte tous les risques d'investissement et les fluctuations liés à la concrétisation du fonds choisi. Il peut aussi bien faire des investissements en ligne directe que dans des fonds et les produits structurés avec la distribution égale de l'actif.

Gestionnaire de Fortune:	Fuchs & associés	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank KBC securities Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg
<u>Frais gestion de patrimoine:</u>	>100.000 EUR: 0,10% - 0,25% (hors tva)		
Coût banque de dépôt	0,10 %		

MC - RP7

Classe de risque: 0 1 2 3 4 5 **6**

Investissements à risque bas 0-100%	Investissements à risque moyen: 0-100%	Investissements à risque élevé: 0 - 100%
Gestionnaire de Fortune:	Merit Capital	Banques de dépôt disponibles:
<u>Frais gestion de patrimoine:</u>	<500.000 EUR : 0,70% (hors tva) <1.000.000 EUR: 0,60% (hors tva) >1.000.000 EUR: 0,50% (hors tva)	Binckbank KBC securities Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg
Coût banque de dépôt:	0,10 %	

Fuchs & Associés – Best Selection

Classe de risque: 0 1 2 3 4 5 **6**

Dans cette stratégie, le gestionnaire de fortune sélectionne 15 fonds d'investissement très performants parmi les diverses classes d'actifs, allant d'obligations en actions aux matières premières et métaux précieux. Cette sélection est évaluée continuellement et corrigée selon les circonstances du marché. Lors du choix de ces 15 fonds, le gestionnaire de fortune cherche une corrélation optimale entre risque et rendement, avec une attention particulière pour la qualité des gestionnaires et de leurs prestations dans le passé. Cette stratégie vise une croissance durable sur le moyen- long terme (5 à 8 ans), et recherche un rendement en phase avec le marché.

Sur la base du profil de risque et des besoins de chaque client individuel, un portefeuille personnalisé est composé sur mesure. Celui-ci peut aussi bien être défensif qu'extrêmement dynamique.

Gestionnaire de Fortune:	MIM3	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank
Frais gestion de patrimoine:	>100 000 EUR: 0,10 % (hors tva)		
Coût banque de dépôt:	0,10 %		

Dans ce profil, le preneur d'assurance peut participer à la composition initiale du fonds. Ce profil ne permet pas de gestion active. Il n'est donc pas possible d'effectuer des achats ou des ventes de fonds en fonction des circonstances de marché. Dans une annexe à la proposition d'assurance, le client peut composer lui-même son fonds. Après l'acceptation par la compagnie des pièces requises, la compagnie établira le fonds personnalisé selon les souhaits du preneur d'assurance.

Gestionnaire de Fortune:	Na.	Banques de dépôt disponibles:	Binckbank
<u>Frais gestion de patrimoine:</u>	Na.		KBC securities
Coût banque de dépôt:	0,10 %		Banque de Luxembourg (BDL) ING Luxembourg

Règlement de Gestion Patrimonial Invest numéro []*

Situation

Le fonds est un fonds d'investissement de la branche 23, personnalisé. La stratégie et classe de risque dépendent de la stratégie d'investissement choisie par le Preneur d'assurance. L'application éventuelle de ce type d'investissement est attestée par le Certificat Personnel, la Fiche d'Info Financière et les Conditions Générales. Le risque du placement est supporté par le Preneur d'assurance.

Référence (proposition nr./Contrat nr.): []*
 Date d'entrée du fonds: La date d'entrée en vigueur du contrat d'assurance-vie

Stratégie d'investissement

Ce fonds personnalisé est géré par un gestionnaire de fortune proposé par le Preneur d'assurance. Le Gestionnaire de fonds suivra une stratégie adaptée pour ce fonds basée sur le profil d'investissement du Preneur d'assurance. (voir formulaire profil de risque joint). Le Preneur d'assurance assume les risques d'investissement et les fluctuations des devises liés à ce profil.

Veillez indiquer ci-après le profil d'investissement du Preneur d'assurance (*)

<input type="checkbox"/>	Profil 1	Très défensif	Classe de risque 1
<input type="checkbox"/>	Profil 2	Défensif	Classe de risque 2
<input type="checkbox"/>	Profil 3	Neutre	Classe de risque 3
<input type="checkbox"/>	Profil 4	Dynamique	Classe de risque 4
<input type="checkbox"/>	Profil 5	Très dynamique	Classe de risque 5
<input type="checkbox"/>	Profil 6	Profil libre	Classe de risque 6

Gestionnaire de Fortune: []* nom, adresse
 Stratégie d'investissement: []* voir fiche d'Info
 Banque de dépôt: []*
 Benchmark: [] valeur de référence

Facteurs de

Le Preneur d'assurance doit être conscient des différents risques liés aux investissements dans des produits financiers. Les investissements sont entre autres exposés à des risques de crédit, de volatilité, de liquidité, de marché ainsi qu'à des risques liés à la solvabilité de tiers (risque de contrepartie). Des investissements dans les « Hedge Funds », ou « Funds of Hedge Funds », peuvent entraîner des risques importants inhérents à la politique d'investissement concernée. La Compagnie ne donne aucune garantie quant à la réalisation des objectifs, au capital investi, aux revenus actualisés, au rendement, à la volatilité ou aux corrélations. Le fonds peut aussi engendrer des pertes importantes (jusqu'à 100% des sommes investies) dépendant de la stratégie convenue avec le gestionnaire de fortune.

Le profil d'investissement du Preneur d'assurance est déterminé sur base du questionnaire (formulaire profil de risque). Ce profil est indicatif et sert au Preneur d'assurance à évaluer correctement les risques liés aux investissements. Si le profil du Preneur d'assurance change, il se doit d'en informer la Compagnie dans un délai raisonnable. Sur la base de ce profil, le Preneur d'assurance et son conseiller peuvent ensemble élaborer une stratégie d'investissement du fonds. Le Preneur d'assurance peut opter pour une stratégie à risques plus élevés que la stratégie prédéterminée par le score du profil. Le Preneur d'assurance est conscient de la stratégie choisie et des risques élevés y afférents.

Valeur d'inventaire et publications

La valeur d'inventaire initiale s'élève à 1 000 EUR par unité. Le fonds est noté chaque 15ième (ou suivant jour bancaire ouvrable) et chaque dernier jour bancaire ouvrable. Le fonds est toujours libellé en EUR. Les valeurs sous-jacentes peuvent cependant être exprimées dans d'autres devises. Chaque année, une publication sera préparée dans laquelle la stratégie d'investissement sera expliquée.

Frais et coûts

Des frais et des suppléments sont dus sur la souscription à ce fonds. Ces frais sont indiqués sur le Certificat Personnel. Les frais pour la gestion financière dépendent du gestionnaire et/ou de la stratégie choisie.

Frais/suppléments uniques à l'entrée du Contrat

Taxes : 2,00% (personnes physiques) 4,40% (personnes morales)
 Dossier : 50 EUR forfaitairement (indexé)
 Entrée: []* %

Frais récurrents pendant la durée du Contrat

Établissement:1*% par mois pendant les 60 premiers mois. Après cette période, ces frais ne s'appliquent plus.....
Gestion (variable):1*% avec un minimum de 1 080 EUR par an (par an, calculé et déduit mensuellement).....
Gestion financière1*% hors TVA (par an, calculé et déduit mensuellement).....
Rachat:75 EUR indexé par rachat pendant les huit premières années du Contrat.....
Divers:	Tous les frais liés au fonctionnement du fonds (frais de dépôt, taxes, frais de transaction, calculs de la valeur d'inventaire, etc.) sont à charge du fonds.

(*) à remplir obligatoirement

Inscription, rachat, switch

La souscription à ce fonds peut se faire sous forme de versements libres, ou, moyennant accord préalable de la Société, sous la forme de transcription de fonds sur un numéro de compte à communiquer par la société. Le Contrat prend effet à la dernière de ces deux dates: la date valeur de réception de la prime ou la date de réception des documents requis, complétés, signés et datés. Ensuite, la Société investira la prime au plus tard 30 jours après.

Les formulaires de rachat en de switch doivent parvenir à la Compagnie au plus tard 10 jours avant la date de valeur d'inventaire auquel le rachat sera exécuté. A défaut, l'opération sera effectuée à la valeur d'inventaire qui suit. En raison de certaines circonstances du marché, il se peut que la valorisation des investissements sous-jacents ne soit pas possible, ou uniquement sous des conditions du marché. Dans ce cas, il est possible que pour une certaine période, l'opération ne puisse pas être effectuée ou seulement partiellement. La Compagnie ne donne aucune garantie quant à la liquidité du fonds. Si le rachat du fonds sous-jacent ne peut pas être exécuté, la Compagnie se réserve le droit de suspendre la transaction demandée, ou, à la demande du Preneur d'assurance, exécuter le contrat moyennant le transfert des pièces sous-jacentes. Le paiement de la valeur nette du montant racheté (après déduction du solde dû avant les frais d'établissement et / ou frais de rachat) sera effectué au plus tard un mois après la réalisation des actifs.

Dès la fin de la première année, la Compagnie autorise le Preneur à effectuer un rachat partiel annuel de maximum 10 % de la réserve, sans frais de rachat ou une déduction proportionnelle pour les frais de constitution. Dans tous les autres cas, les frais de rachat et / ou une déduction proportionnelle des fonds pour les frais d'établissement peuvent être facturés avant le paiement du montant de rachat.

Les rachats partiels sont toujours possibles tant que la réserve après rachat minimale s'élève à 100.000 EUR. Un rachat partiel à la suite duquel la réserve serait inférieure à 10.000 EUR, peut mener au rachat complet du Contrat.

Détermination de la valeur d'un fonds

Un fonds est évalué sur base de la valeur des actifs sous-jacents constituant le fonds. La fixation de la valeur des actifs est basée sur les règles suivantes:

- Pour les effets cotés en Belgique: suivant la cotation à la bourse de Bruxelles
- Pour les effets cotés à l'étranger: suivant la cotation à la bourse à laquelle le fonds concerné se limite ou, s'il n'y a pas de restriction, où il est négocié le plus largement;
- Pour les organismes de placements collectifs: sur la base de la valeur nette d'inventaire à la date de la fixation de la valeur ou du dernier cours officiel ou indicatif connu;
- Pour les titres non cotés :sur base du rendement; la valeur vénale fixée sur la base des cours directeurs publiés par la bourse ou sur base de la méthode autorisée par la FSMA.
- Cette valeur est ensuite augmentée par des liquidités non investies et déduction faite des frais, taxes et autres dépenses afférentes au fonctionnement du fonds. (Un coût à caractère périodique relatif à des prestations continues et dont le montant peut être prévu, est imputé au pro rata temporis moyennant des provisions périodiques, et réglé dès que le montant effectif du coût est connu)

Détermination de la valeur d'une unité d'un fonds

La valeur d'une unité est égale à la valeur du fonds, divisée par le nombre d'unités qui font partie du fonds au moment de la détermination.

De nouvelles unités dans un fonds sont créées uniquement lorsque des actifs sont ajoutés à ce fonds. De la même manière, lors d'un retrait d'actifs d'un fonds un nombre correspondant d'unités est annulé simultanément. Ceci n'est toutefois pas le cas pour la déduction et l'imputation de frais pour la gestion, impôts, dépenses pour l'acquisition, réalisation ou réinvestissement.

La Compagnie a la possibilité de consolider ou de diviser les unités de chaque fonds sans pour autant que ce soit défavorable à la valeur du Contrat.

Dans certaines circonstances exceptionnelles la détermination de valeur peuvent être suspendues temporairement. Pendant une telle période, les apports et les prélèvements sont également suspendus:

- lorsque la bourse ou le marché sur lequel une part importante de l'actif du fonds est cotée où négocié, est fermé pour une raison autre que des vacances légales ou lorsque les transactions sont suspendues ou limitées;
- lorsque la situation est d'une gravité telle que la Compagnie ne puisse pas évaluer correctement les avoirs et/ou obligations, ne puisse pas en disposer normalement ou ne puisse pas le faire sans nuire sérieusement aux intérêts des Preneurs d'assurance;

- lorsque la Compagnie n'est pas en état de transférer l'argent ou de réaliser les transactions à un prix ou à un cours normal ou lorsque des limitations sont imposées aux marchés des changes ou aux marchés financiers; à la suite d'une défectuosité des installations informatiques par laquelle le calcul de la valeur d'une unité devient impossible;
- À la suite de demandes importantes de sortie ou dans des circonstances exceptionnelles.

Les opérations suspendues seront exécutées au plus tard le troisième jour bancaire ouvrable qui suit la fin de la suspension. Les unités d'un fonds de placement ne sont en soi pas négociables à des tiers. Elles restent la propriété de la Compagnie.

Transfer et liquidation d'un fonds

La Compagnie peut à tout moment liquider le fonds. Dans ce cas, le Preneur d'assurance peut, le cas échéant en accord avec le Bénéficiaire acceptant, procéder au rachat de son Contrat d'assurance sur base de la valeur de l'unité au jour de la liquidation, ou demander le transfert gratuit vers un autre fonds proposé par la Compagnie d'assurance. Dans les deux cas, le Preneur d'assurance en est informée immédiatement.

Modifications

Les conditions et modalités du règlement de gestion peuvent à tout moment être adaptées par la Compagnie moyennant le respect des dispositions légales de l'A.R. du 17 décembre 1992 concernant l'activité de l'assurance vie.

Profil de risque - formulaire Patrimonial Invest

En tant que Preneur d'assurance d'un produit d'assurance branche 23, vous êtes confronté à un choix difficile pour composer votre portefeuille parmi les différentes options d'investissement offertes par la Compagnie d'assurance. Lors de la composition concrète de votre Contrat d'assurance, vous devez tenir compte de vos objectifs personnels et de votre attitude face aux risques liés à ce type d'investissement. Pour vous permettre d'y voir plus clair, nous avons créé le questionnaire ci-dessous. Sur base de ce questionnaire, vous aurez l'opportunité de vous faire une idée des différents types d'investissements qui correspondent au mieux à votre profil.

Ce formulaire est destiné à vous donner une meilleure compréhension du profil de risque qui convient à votre situation actuelle. Le choix final reste avant tout une décision personnelle basée sur votre situation actuelle (financière) et vos perspectives. La Compagnie vous conseille toujours de vous informer auprès de votre conseiller financier ou Courtier avant de souscrire une assurance-vie.

Déterminer votre profil de risque (questionnaire)

1. Quel est votre horizon d'investissement? Dans combien de temps aurez-vous besoin de votre capital investi?
 - a. Maximum 3 ans
 - b. Maximum 5 ans
 - c. Maximum 7 ans
 - d. Maximum 10 ans
 - e. Plus de 10 ans
2. Quel est votre objectif d'investissement principal?
 - a. La préservation du capital
 - b. Constituer une pension complémentaire
 - c. Constituer une pension complémentaire
 - d. Épargner pour des objectifs de dépenses (Projet immobilier, études ...)
 - e. Rechercher le plus haut rendement possible (au risque de subir une forte volatilité et des (grandes) pertes)
3. Quel est votre expérience en investissements?
 - a. Je n'ai aucune expérience (voire peu d'expérience) en ce qui concerne les investissements
 - b. Principalement en placements traditionnels tels que les comptes d'épargne et les bons de caisse
 - c. Autres placements à dividendes ou fonds d'investissement à capital et intérêts garantis
 - d. Investissements en devises étrangères, actions ou fonds d'investissement sans capital garanti
 - e. Oui, même avec les actions spéculatives ou dérivés, tels que les hedge funds ou fonds leviers
4. Supposons que la réserve constituée est plus faible que prévue. Pourriez-vous y faire face?
 - a. Impossible
 - b. Oui, avec quelques difficultés, en complétant avec d'autres revenus ou en réduisant mes dépenses
 - c. Oui, je dispose de ressources suffisantes. Cela ne pose aucun problème pour moi

5. Que feriez-vous si votre portefeuille d'investissement subissait une perte de 10 %?
- a. Je vends mon portefeuille, indépendamment des perspectives possibles
 - b. Je vends une partie de mes placements. En premier lieu les actions (fonds d'actions).
 - c. Je conserve mon investissement
 - d. Je scrute les possibilités du marché et j'investis plus
6. Quel type d'investissement préférez-vous ?
- a. 100% obligations et 0% actions
 - b. 75% obligations et 25% actions
 - c. 50% obligations et 50% actions
 - d. 25% obligations et 75% actions
 - e. 0% obligations et 100% actions

7. A quel groupe d'âge appartenez-vous ?
- a. Moins de 25 ans
 - b. Entre 25 et 35 ans
 - c. Entre 35 et 50 ans
 - d. Entre 50 et 65 ans
 - e. Plus de 65 ans

8. Quelle partie de votre fortune avez-vous à disposition pour de futures dépenses (imprévues)? (Hors immobilier)

- a. Rien. L'argent investi est en grande partie toute ma fortune
- b. 5 % à 10 %
- c. 10 % à 25 %
- d. 25 % à 50 %
- e. Plus de 50%

9. Lequel des énoncés ci-dessous vous correspond le mieux ?

- a. Je veux avant tout préserver mon capital et subir une très faible volatilité
- b. Je veux être sûr d'obtenir un rendement de base et une faible volatilité
- c. Je veux investir avec un faible risque et une faible volatilité
- d. Je veux investir avec un risque modéré et une volatilité moyenne
- e. Je veux un rendement élevé et cherche à investir dans des fonds avec une forte

Question	a.	b.	c.	d.	e.	Points
1	-2	2	6	8	10	
2	0	4	4	6	12	
3	1	2	4	6	8	
4	-2	2	6			
5	1	3	6	10		
6	2	4	6	8	10	
7	1	2	2	4	5	
8	2	4	6	8	10	
9	0	3	6	9	12	
Total						

Moins de 12 points
Prudent
Classe de risque 1

max. 100% Cash	max. 100% obligations	max. 0% actions	max. 0% gestion alternative
----------------	-----------------------	-----------------	-----------------------------

La protection de votre capital est importante pour vous. Vous voulez investir mais vous ne prenez pas de risque. Vous raisonnez à court terme et vous choisissez les formes d'investissement classiques et vous souhaitez toujours pouvoir disposer de votre patrimoine.

Entre 12 et 31 points
Défensif
Classe de risque 2

max. 100% Cash	max. 100% obligations	max. 25% actions	max. 0% gestion alternative
----------------	-----------------------	------------------	-----------------------------

Vous êtes un investisseur (très) prudent. La protection de votre capital est importante pour vous, mais vous souhaitez quand même un rendement raisonnable pour vos investissements, même si vous êtes réticent concernant les risques.

Entre 32 et 57 points
Neutre
Classe de risque 3

max. 100% Cash	max. 100% obligations	max. 50% actions	max. 25% gestion alternative
----------------	-----------------------	------------------	------------------------------

Vous cherchez un bon mélange entre risque et rendement. Vous voulez un rendement plus que moyen et vous êtes prêt à prendre un certain risque. Vos investissements sont un investissement dans l'avenir (proche), une poire pour la soif.

Entre 58 et 75 points
Dynamique Classe de risque 4

max. 100% Cash	max. 100% obligations	max. 75% actions	max. 50% gestion alternative
----------------	-----------------------	------------------	------------------------------

Vous avez une bonne compréhension des marchés, des opportunités d'investissement et des risques y afférents. Vous investissez à long terme et n'avez pas besoin immédiatement des actifs investis, même en cas de dépenses imprévues. Vous cherchez un rendement sensiblement plus élevé, mais vous restez un investisseur avisé. Vous gardez votre calme en période de turbulence des marchés et vous n'ignorez pas que les bons investissements peuvent également subir des baisses intermédiaires. Même si vous osez prendre des risques importants, une partie de votre actif reste investie en toute sécurité.

Plus que 75 points
Très dynamique/libre gestion Classe de risque 5/6

max. 100% Cash	max. 100% obligations	max. 100% actions	max. 100% gestion alternative
----------------	-----------------------	-------------------	-------------------------------

Vous avez une bonne compréhension des marchés, des opportunités d'investissement et des risques y afférents. Vous investissez à long terme et n'avez pas besoin immédiatement des actifs investis, même en cas de dépenses imprévues. Vous cherchez un rendement sensiblement plus élevé, mais vous restez un investisseur avisé. Vous gardez votre calme en période de turbulence des marchés et vous n'ignorez pas que les bons investissements peuvent également subir des baisses intermédiaires. Même si vous osez prendre des risques importants, une partie de votre actif reste investie en toute sécurité.

Dispositions

Je souhaite que Patronale Life tienne compte de mon profil de risque pour la gestion financière de mon Contrat d'assurance vie. Si au fil du temps les investissements sous-jacents s'avèrent plus risqués que ne tolère mon profil de risque, je souhaite que Patronale Life prenne toutes les mesures appropriées. J'informerai Patronale Life SA dans les plus brefs délais de tout événement qui modifierait mon profil de risque.

Je déclare que Patronale Life a suffisamment attiré mon attention sur les risques liés à certains investissements. Ma situation financière personnelle me permet de prendre des risques plus élevés que ceux déterminés dans ce questionnaire. **Par conséquent, j'opte expressément et sous ma responsabilité pour un autre profil de risque que celui proposé par Patronale Life SA. J'accepte expressément tous les risques complémentaires liés à mon choix, à savoir:**

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Profil très défensif | Ce profil est lié à la classe de risque 1 |
| <input type="checkbox"/> Profil Défensif | Ce profil est lié à la classe de risque 2 |
| <input type="checkbox"/> Profil Neutre | Ce profil est lié à la classe de risque 3 |
| <input type="checkbox"/> Profil Dynamique | Ce profil est lié à la classe de risque 4 |
| <input type="checkbox"/> Profil Très dynamique | Ce profil est lié à la classe de risque 5 |
| <input type="checkbox"/> Profil Gestion libre | Ce profil est lié à la classe de risque 6 |

Fait à:

(lieu)..... Le: (date)....

 Signature premier (ou unique) Preneur
d'assurance précédé de la mention « lu
et approuvé »

 Signature deuxième Preneur d'assurance
(le cas échéant) précédé de la mention
« lu et approuvé »

 Pour acceptation (signature
précédée de la mention « lu et
approuvé »)